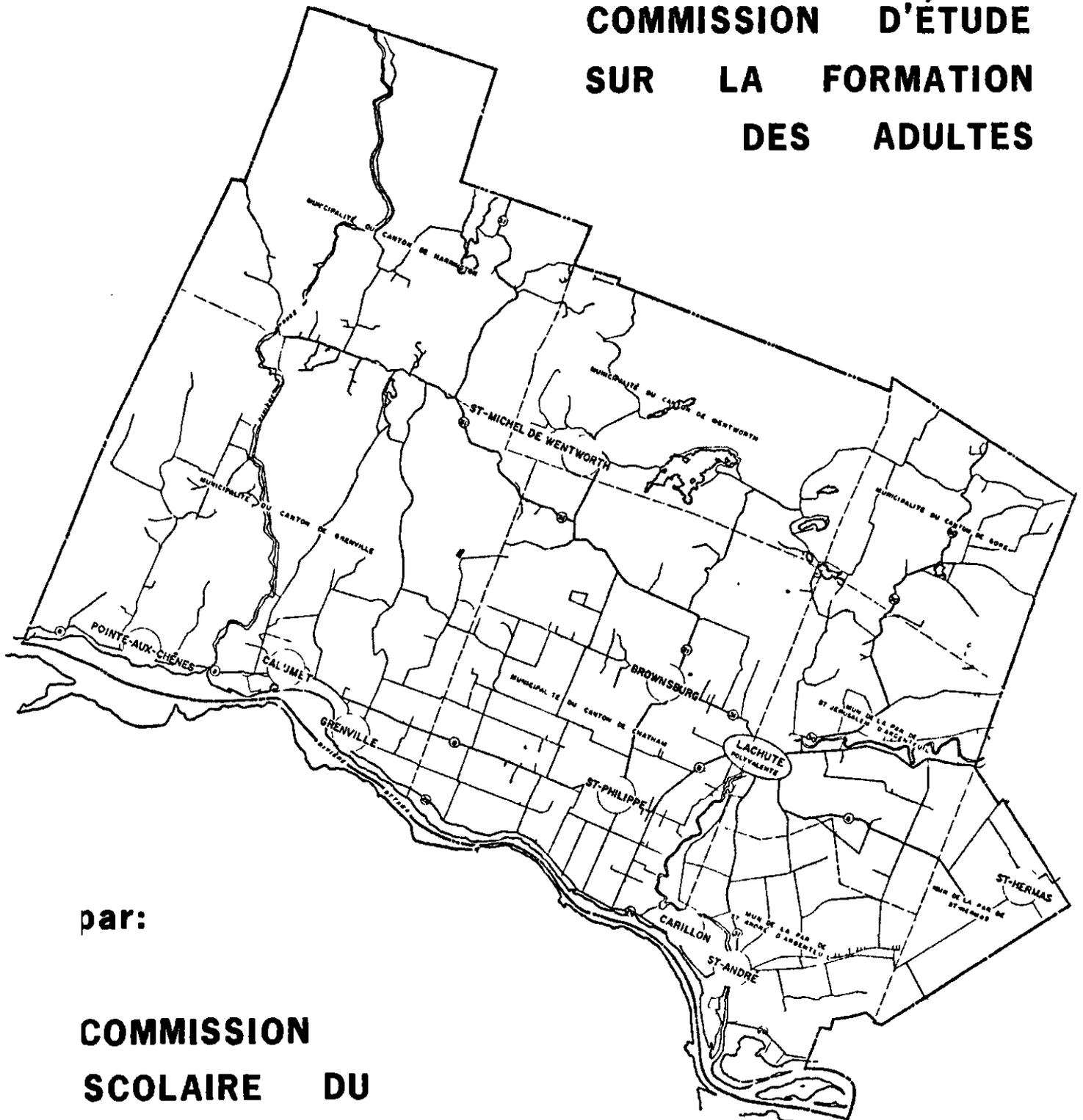


Mémoire ~~présenté~~ à:

**COMMISSION D'ÉTUDE  
SUR LA FORMATION  
DES ADULTES**



par:

**COMMISSION  
SCOLAIRE DU  
LONG-SAULT**

**DÉCEMBRE 1980**

COMMISSION D'ETUDE SUR LA FORMATION DES ADULTES

Madame la présidente,  
Mesdames,  
Messieurs,

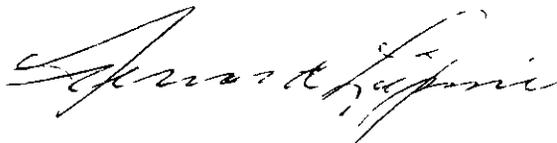
La Commission scolaire du Long-Sault apprécie l'opportunité de se faire entendre à votre Commission d'étude.

Fort de notre expérience, nous voulons souligner dans ce mémoire l'importance que nous accordons à demeurer les seuls responsables de la formation adulte dans notre milieu parce que nous sommes reconnus comme un organisme présent et à l'écoute de notre population. Toute tentative de regroupement serait faite au détriment d'un service de formation disponible et actuel qui répond aux besoins de sa clientèle.

Nous souhaitons, par la voie de votre Commission, faire reconnaître un service efficace et soutenir que la commission scolaire est l'organisme privilégié de formation adulte dans le milieu.

Agreez l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur général



Fernand Lépine

## TABLE DES MATIERES

	Pages
A- MOTIFS DU MEMOIRE	3-4
1. <i>Alternative de régionalisation</i>	5 à 9
2. <i>Rôle d'interlocuteur régional</i>	9 à 12
B- BREF RAPPEL DE DIVERSES EXPERIENCES PERTINENTES	13 à 18
C- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	19 à 22
D- ANNEXES	23
I. <i>Formation aux adultes handicapés en           difficulté d'apprentissage</i>	24 à 35
II. <i>Approche novatrice en formation professionnelle           (opérateurs de machines à bois)</i>	36 à 43
III. <i>Enseignement individualisé en formation           générale à temps partiel</i>	44 à 47
IV. <i>Les C.L.E.A. ou Comités locaux d'éducation aux           adultes: une structure décentralisée et efficace</i>	48 à 65
V. <i>L'animation communautaire, un nouvel outil de           formation et une école d'apprentissage</i>	66 à 71
VI. <i>Résolution de la commission scolaire RCC-1697</i>	72-73

# **MOTIFS DU MÉMOIRE**

Devant les efforts que déploie la Commission d'étude sur la formation des adultes pour se mettre à l'écoute de ceux et celles qui oeuvrent quotidiennement au succès de cette noble entreprise qu'est l'éducation aux adultes, la Commission scolaire du Long-Sault, à Lachute, ne peut que se réjouir de cette intention.

Profitant de l'opportunité de se faire entendre sur la problématique de la formation des adultes, la Commission scolaire du Long-Sault souhaite présenter son point de vue sur deux aspects de cette vaste question:

1. L'expérience passée et l'action présente nous permettent de proposer une alternative de régionalisation;
2. Etant l'unique organisme scolaire de la région de Lachute, nous voulons faire valoir le rôle d'interlocuteur privilégié que nous jouons auprès de notre population.

Ainsi, face aux nombreux et complexes problèmes suscités par l'évolution rapide de l'éducation permanente au Québec, la Commission scolaire du Long-Sault a conçu des solutions aptes à répondre à certains besoins de formation des adultes de sa région et susceptibles d'éclairer les travaux de la Commission d'étude sur la formation des adultes.

## 1. ALTERNATIVE DE REGIONALISATION

Parmi l'ensemble des préoccupations exprimées par la Commission d'étude sur l'éducation des adultes, une de celles-ci a particulièrement attiré notre attention: l'examen des possibilités de prises en charge régionales.

Pour avoir fait, il n'y a pas si longtemps, l'expérience d'un type de régionalisation, ce terme évoque chez-nous de tenaces souvenirs.

En 1965, dans le cadre de l'opération 55, les commissions scolaires locales des régions de Lachute et de Saint-Jérôme s'unissaient pour constituer une commission scolaire régionale. Le siège social, avec raison, était fixé à Saint-Jérôme, de loin, la plus importante agglomération.

Or, pendant les dix (10) années qu'a duré cette association, les services d'éducation aux adultes furent progressivement organisés en fonction de la population du grand Saint-Jérôme, celle qui était la plus proche du centre administratif, celle qui comportait le plus d'individus et qui se faisait le plus facilement entendre.

Pour ne citer qu'un exemple: au printemps 1973, le service

engagea un responsable à 8 heures/semaine. Pendant ce temps à Saint-Jérôme le service comptait six (6) personnes à temps plein et payait à même son budget le salaire du responsable de l'audio-visuel à la régionale. Et pourtant, plus du tiers des heures de formation était dispensé sur le territoire du Long-Sault. Pendant ce temps, le Laurentian High School (les Anglo-protestants de la région de Lachute) qui possède son propre service avec cinq (5) personnes à temps plein, offrait deux fois moins d'heures/groupes de formation que le centre francophone de Lachute." <sup>1</sup>

Les gens de la région de Lachute, malgré leur relative proximité de Saint-Jérôme, <sup>2</sup> ne se voyaient pas assurer un service adéquat et, aussi, ne se sentaient pas concernés par une administration à distance. Leur participation aux activités scolaires furent par conséquent très faible par rapport à la situation actuelle.

Quoiqu'il en soit, en 1975, les commissions scolaires locales des régions de Lachute et de Saint-Jérôme décidaient, d'un commun accord, de constituer chacune une commission scolaire intégrée.

---

1. Mémoire présent au MEQ en 1975 "Vers une commission scolaire unifiée."

2. Les limites est de la Commission scolaire du Long-Sault se situent à 19 km de Saint-Jérôme, celles de l'extrême nord-ouest, à 61 km.

C'est ainsi que le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire du Long-Sault vit le jour. L'existence de cette entité scolaire n'est le fruit, ni d'une "querelle de clochers", ni d'appétits régionalistes. C'est avant tout une prise de conscience du milieu vis-à-vis une réelle déficience des services éducatifs offerts. Plus encore, c'est la recherche d'un engagement résolu dans un processus de détermination du projet éducatif de la collectivité. Aussi, dû à l'insuffisance du réseau routier et des transports en commun interurbains, l'isolement géographique de la région de Lachute n'est pas étranger à ce changement.

Les faits actuels viennent fonder, à posteriori, les décisions qui furent alors arrêtées:

1. De l'avis même des conseils municipaux de la région, le découpage du comté d'Argenteuil en municipalités régionales de comté doit correspondre au territoire de la Commission scolaire du Long-Sault;
2. En ce moment, une forte tendance se dessine pour abandonner la structure des commissions scolaires régionales. La faveur va plutôt dans le sens de commissions scolaires intégrées où le centre administratif et décisionnel est proche de la clientèle qu'il dessert.

Loin d'être opposée à toutes formes de régionalisation, la Commission scolaire du Long-Sault reconnaît que cela est essentiel et souhaitable dans certaines conditions et pour certaines situations. Cependant, elle redoute tout processus de régionalisation qui mettrait en péril le résultat des efforts déployés depuis cinq (5) ans pour se mettre à l'écoute de sa clientèle, pour se décentraliser, pour se déscolariser bref, toute mesure qui amènerait une baisse qualitative ou quantitative de ses services d'éducation aux adultes.

Nous sommes d'autant plus craintifs à ce sujet que nous avons quotidiennement devant les yeux l'image d'une population mal desservie par les organismes publics et parapublics. Nous remarquons, par exemple, l'absence d'un C.L.S.C., d'un Centre de Main-d'Oeuvre du Québec, de l'Office de protection du consommateur, de la Régie des loyers, du Centre régional des loisirs Laurentides-Lanaudière, du Centre régional de développement des Laurentides, d'une Cour du Bien-Être social, etc. De plus, le Département de services communautaires, le Centre régional des services sociaux et de santé, l'Aide juridique et le Centre des services sociaux ne sont que des succursales des bureaux régionaux situés à Saint-Jérôme ou Sainte-Thérèse. Ils n'ont, ni le statut, ni les moyens financiers

et décisionnels pour véritablement s'ajuster aux besoins de la région de Lachute.

## 2. RÔLE D'INTERLOCUTEUR REGIONAL

Puisque la Commission scolaire du Long-Sault est l'unique organisme scolaire dans la région de Lachute, elle joue le rôle d'interlocuteur privilégié auprès de sa clientèle.

Notre territoire ne comporte ni CEGEP, ni université.

C'est pourquoi le commun des mortels, à la recherche d'une information d'ordre scolaire ou d'une formation, s'adresse très souvent à nous.

Par ailleurs, nous accueillons dans nos murs les modules d'animation, d'administration et d'andragogie de l'Université du Québec. Nous abritons également la formation de niveau collégial en marketing et en gérontologie. En ce qui a trait à la formation socio-culturelle, nous avons une entente avec la Ville de Lachute par laquelle chaque partie prend la responsabilité exclusive d'un niveau précis de formation, tout en partageant avec l'autre les frais de publicité et d'inscription.

Devant ce tableau, il est de notre avis que nous pourrions

jouer un plus grand rôle dans l'organisation globale de l'éducation permanente des adultes de notre région. Face à des besoins en formation, ceux-ci font fi des querelles de juridiction entre les trois (3) paliers scolaires. Ils ne font que rechercher l'institution qui saura leur offrir une formation dans leur région. Cela ne s'est pas présenté souvent jusqu'ici. Les CEGEP des environs et les universités étant peu présents dans notre région, seuls, quelques individus se révalent de leurs services qui nécessitent un déplacement interurbain après la journée de travail.

Une anecdote mérite d'être racontée. Faisant suite aux représentations d'une quinzaine de personnes, la Commission scolaire du Long-Sault organise un cours d'ambulancier. De l'avis d'un CEGEP environnant, cette formation relève de sa compétence. Il intervient donc auprès du MEQ et fait cesser le cours à Lachute pour l'offrir, entre ses murs, à 30 km plus loin. Résultat: deux des 15 personnes vont suivre le cours à l'extérieur, les autres abandonnent leur projet de formation.

Cet exemple est significatif de la situation que vit la région de Lachute: les institutions scolaires de l'extérieur ne sont pas portées à s'impliquer dans une région qui leur

est inconnue. C'est à ce niveau que la Commission scolaire du Long-Sault croit être en mesure de servir d'intermédiaire puisqu'elle a développé un réseau de communications avec le milieu dont elle est issue.

La Commission scolaire du Long-Sault n'a pas la prétention de pouvoir prendre la place des CEGEP et des universités. Elle veut tout simplement mettre ses ressources en disponibilité active afin de répondre davantage et, sur place, aux besoins de formation de sa population.

Les deux volets de notre intervention, bien que présentés séparément, sont à nos yeux interdépendants. Nous considérons pouvoir jouer, dans notre région, un rôle déterminant auprès de toutes les instances impliquées, dans la mesure où nous disposerons d'un minimum de ressources financières et d'autonomie décisionnelle.

Afin d'illustrer la pertinence de nos propos, nous présentons les statistiques globales en heures/groupes de notre service ainsi que les projets qui démontrent notre engagement et notre enracinement auprès d'une clientèle variée, avide de se perfectionner.

TABLEAU I

STATISTIQUES HEURES/GROUPES

		1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80	1980-81
Formation générale	Temps partiel	435	1 005	1 352	1 512	2 163	2 015
	Temps plein	1 500	1 050	1 590	1 050	2 850	3 094
Formation professionnelle	Temps partiel	345	431	525	894	948	1 200
	Temps plein	990	2 478	990	1 260	2 220	2 276
Education populaire		1 319	1 500	1 808	2 273	2 196	2 200
Auto-financé		405	482	503	365	--	--
TOTAL		4 994	6 246	6 766	7 354	10 377	10 785

NOTES

1. Les statistiques antérieures à 1975-76 ne sont pas représentatives de notre territoire puisqu'elles furent compilées pour l'ensemble de la Commission scolaire régionale Dollard-des-Ormeaux.
2. Nous n'avons aucune influence sur la variation des heures/groupes en formation générale temps plein et en formation professionnelle temps plein puisque les étudiants de ces cours sont recrutés par le Centre d'Emploi du Canada.

**BREF RAPPEL DE**  
**DIVERSES EXPÉRIENCES PERTINENTES**

Chacune des activités relevées est décrite de façon succincte dans les lignes qui suivent. On retrouve en annexe le détail de chaque projet.

#### I - FORMATION AUX ADULTES HANDICAPES EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE

La Commission scolaire du Long-Sault est désireuse de s'impliquer toujours davantage dans la formation aux adultes handicapés. Sa principale intervention en ce sens va du côté des bénéficiaires résidant au Centre du Contrefort, situé sur son territoire. Cette institution reçoit des handicapés mentaux venant de partout au Québec. Soixante-dix (70) d'entre eux sont touchés depuis plusieurs années par ce programme. Un premier groupe de quarante (40) individus utilisent ses services deux soirs/semaine. Depuis septembre 1980, grâce à un projet spécial de la Direction générale de l'éducation des adultes, un autre groupe de vingt-cinq (25) bénéficiaires fréquente à temps plein notre centre.

L'objectif majeur de notre implication auprès de cette clientèle est de lui fournir les moyens d'atteindre une plus grande autonomie de fonctionnement sur les plans des soins corporels et personnels, des habiletés motrices, de la gestion financière, de l'attitude au travail et en société, de la lecture, de l'écriture, de l'expression et du calcul, de l'utilisation des biens et services offerts au Québec, en vue de son intégration dans un foyer de groupe.

Dans des limites plus restreintes, nous desservons également un groupe d'handicapés mentaux d'un atelier protégé, la Canne blanche d'Argenteuil, l'Association des handicapés physiques d'Argenteuil, sans oublier les analphabètes (voir l'annexe I).

## II - APPROCHE NOVATRICE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

(Opérateurs de machines à bois)

La région de Lachute n'étant pas très industrialisée, la formation professionnelle offerte par la Commission scolaire du Long-Sault à sa clientèle adulte ne peut donc pas viser la masse mais plutôt s'adapter aux besoins particuliers de groupes restreints.

C'est ainsi qu'elle dispense actuellement un cours d'opérateur de machines-outils servant à la transformation du bois en produits fabriqués en série. Regroupant quinze (15) étudiants, ce cours cherche à répondre aux besoins de main-d'oeuvre spécialisée d'une douzaine de petites et moyennes entreprises de la région qui emploient cent vingt-cinq (125) travailleurs environ.

Après une période de formation initiale de dix (10) semaines en institution scolaire, l'étudiant va passer trois (3) mois en industrie, à raison de quatre (4) stages supervisés de trois (3) semaines dans quatre (4) usines différentes. Il

revient ensuite à l'école pendant trois (3) semaines pour compléter sa formation.

Cette démarche pédagogique, relativement nouvelle au Québec, permet à l'étudiant de prendre en charge sa formation et de faire la plus grande partie de son apprentissage dans des situations réelles. Par ailleurs, tout en lui assurant une formation de base contrôlée et une mobilité d'emploi, cette formule lui donne l'opportunité de profiter de la somme d'expérience, de connaissances, de machinerie et d'organisation que recèle l'industrie. En plus, cela exige une implication de la part des industriels de la région qui, au bout du compte, en tireront les bénéfices (voir l'annexe II).

### III - ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ EN FORMATION GÉNÉRALE À TEMPS PARTIEL

Compte tenu des bassins démographiques restreints, le nombre d'étudiants inscrits par sigle donné ne permettait jamais de rencontrer les normes raisonnables pour assurer l'organisation de ces cours. Le service a dû développer des outils pédagogiques favorisant le regroupement d'étudiants de niveaux différents pour répondre à leur besoin de formation. C'est pourquoi, nous avons opté pour la méthode dite d'enseignement individualisé (voir l'annexe III).

#### IV - LES COMITES LOCAUX D'EDUCATION AUX ADULTES

Des comités locaux d'éducation aux adultes existent dans chacune des municipalités de notre territoire; ils prolongent en quelque sorte notre action dans le milieu. Les comités sont formés de 4 ou 5 adultes d'une municipalité qui ont pour mandat de consulter la population locale sur leurs besoins en éducation et d'organiser localement des activités éducatives afin de répondre aux besoins exprimés.

Cette structure, souple et ajustée, manifeste la préoccupation et le souci que nous avons d'offrir des services de qualité à toute la clientèle adulte de notre territoire.

Contrairement à ce que nous avons connu dans une structure fortement régionalisée, avant 1975, où Lachute n'était qu'un sous-centre parmi d'autres et alors que les gens des municipalités environnantes étaient laissés pour compte. Présentement, notre service rejoint toute les municipalités du territoire (Brownsburg, Pine-Hill, St-Michel de Wentworth, Carumet, Pointe-au-Chêne, Grenville, St-Philippe, St-Hermas) et offre des cours dans tous les sous-centres.

Donc, les adultes n'ont pas à se déplacer vers le grand centre pour acquérir des habiletés ou des connaissances (voir l'annexe IV).

V - L'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

Voilà un autre dossier qui traduit l'heureux mariage que constitue la proximité du milieu et du pôle décisionnel et qui permet une structure administrative plus souple.

Chez nous, l'animation communautaire a connu une expansion rapide avec des résultats encourageants à cause justement et principalement de cette relation dynamique qui existe entre le milieu d'une part et les responsables du service d'autre part.

L'animation a constitué en quelque sorte une réponse adaptée à des besoins de votre milieu. Ici encore, nous croyons que cette expérience n'aurait pu être tentée avec autant de succès et avec de tels résultats si elle n'avait pas été le fruit d'une réelle concertation entre le milieu et les responsables du service (voir l'annexe V).

**CONCLUSIONS**

**ET**

**RECOMMANDATIONS**

En conclusion, la Commission scolaire du Long-Sault ne s'oppose pas à la régionalisation, elle ne fait que présenter une alternative complémentaire à certaines formes de centralisation comme le regroupement de commissions scolaires dans les régions urbaines à haute densité de population, comme la spécialisation de la formation, selon la vocation économique particulière de certaines régions.

Ainsi, tout en respectant la nécessité d'une régionalisation centralisatrice dans des situations exceptionnelles, le modèle que nous proposons ne pénalise pas les petits centres aux dépens des grands. D'ailleurs, le contexte particulier que nous avons décrit n'est pas unique au Québec. Beaucoup de commissions scolaires, en retrait des grandes régions urbaines, sont dans ce cas.

C'est pourquoi la Commission scolaire du Long-Sault recommande que soient étudiés les différents modèles d'interventions scolaires, susceptibles de fonctionner simultanément.

Pour notre part, nous recherchons une structure qui nous reconnaîtrait formellement un statut d'interlocuteur privilégié

pour la région de Lachute. Cela nous permettrait de prendre en charge l'accueil, la référence et l'organisation de l'ensemble des activités éducatives sur notre territoire. Des ententes avec les CEGEP et les universités pourraient être conclues pour leur confier la responsabilité de la supervision pédagogique et de la certification, en ce qui concerne les programmes relevant de leur compétence respective.

Ce processus, à notre avis, mettrait un frein à la multiplication des ressources éducatives, tout en évitant la compétition entre institutions, la surenchère dont la population est l'objet et la confusion qui s'ensuit. De cette façon, on respecterait toujours le sentiment d'appartenance régionale qui anime chaque individu.

En ce qui a trait à la régionalisation de certains services ou formations, nous suggérons plutôt la mise en oeuvre d'un regroupement des ressources sur une base mobile qui irait, ponctuellement ou pour une période limitée, combler les besoins sur les lieux mêmes des utilisateurs.

Du côté de la formation professionnelle, nous reconnaissons certaines déficiences de la formation en institution Quant à

la formation entièrement dispensée en industrie, elle suscite très souvent un apprentissage restreint, les préoccupations allant plutôt vers la production.

La formule intermédiaire que nous proposons, présente des avantages certains de collaboration industries-école, d'élimination de nombreux intermédiaires, d'un meilleur suivi pédagogique et de mobilité de main-d'oeuvre spécialisée.

En terminant, nous remercions la Commission d'étude sur la formation des adultes pour nous avoir donné l'occasion de nous exprimer. En retour, nous l'assurons de notre entière collaboration. Connaissant la compétence des membres de la Commission, nous anticipons avec beaucoup de confiance des solutions qui sauront satisfaire les besoins réels de notre population.

## **ANNEXES**

ANNEXE 1

COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT  
SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES

FORMATION AUX ADULTES HANDICAPES  
EN DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE

ANNEE SCOLAIRE 1980-81

1 - HANDICAPES MENTAUX

1.1.0 Historique

Depuis cinq (5) ans, le Service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire du Long-Sault offre des services pédagogiques à une partie des handicapés mentaux placés en institution sur son territoire.

Soucieux de justice sociale et convaincu de la nécessité de dispenser, sans discrimination, une formation appropriée et accessible à chaque citoyen, le Service d'éducation aux adultes a mis ses ressources à la disposition du Centre du Contrefort de Carillon et, plus récemment, de l'atelier protégé CAPAR de Lachute.

Les tableaux suivants indiquent le nombre d'étudiants bénéficiaires de notre engagement dans ce milieu.

TABLEAU 1

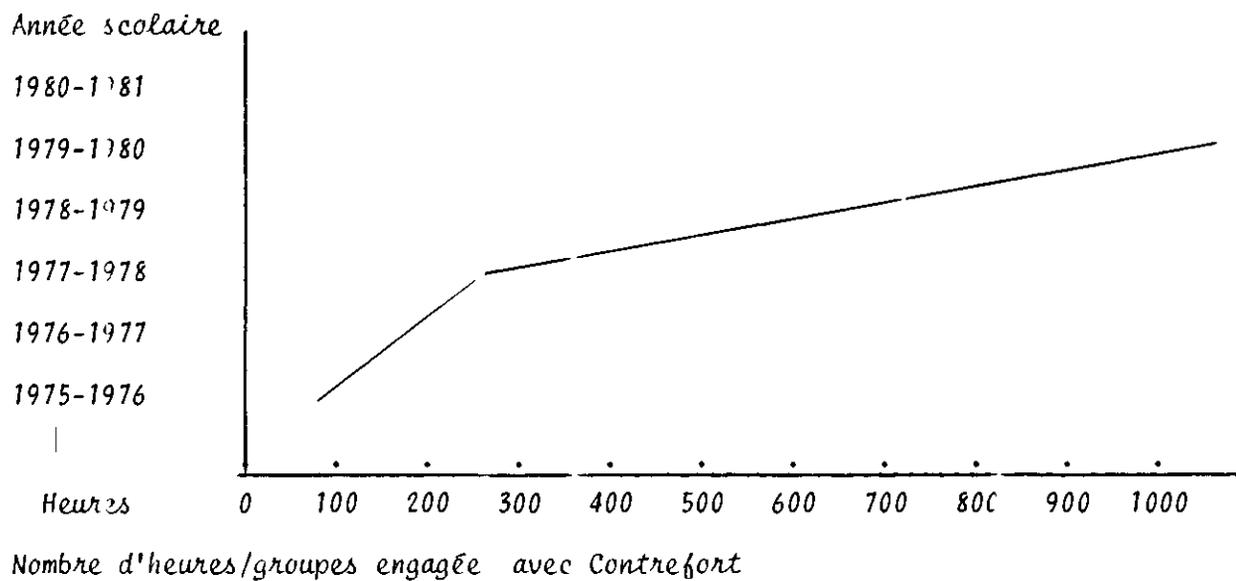
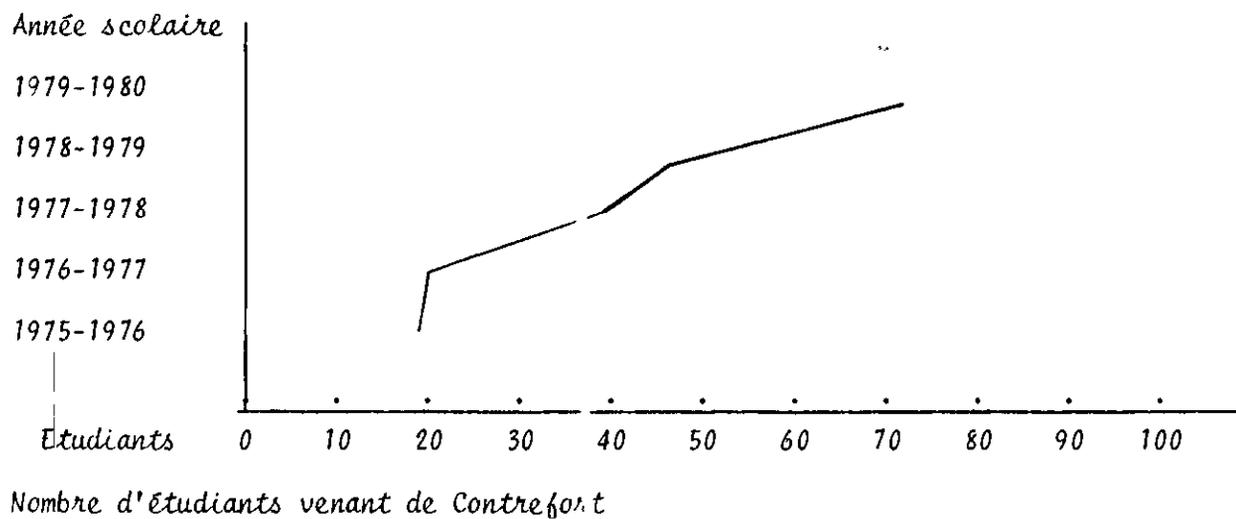


TABLEAU 2

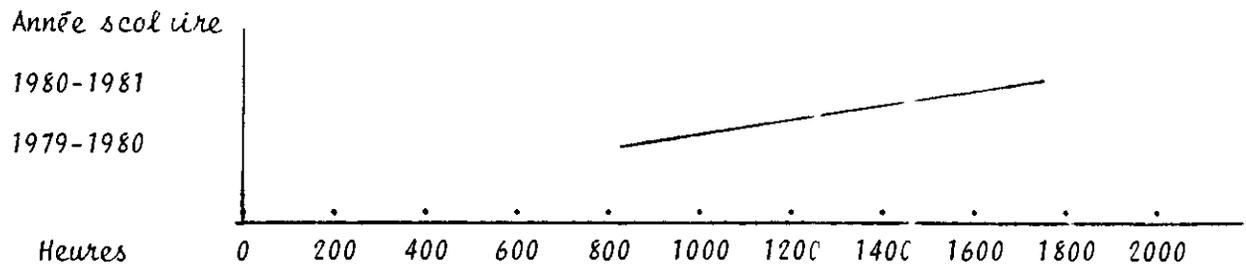


TABEAU 3

Année scolaire	Etudiants	Groupes	Heures	Hrs/groupes
1975-1976	19	2	x 45 =	90
1976-1977	20	2	x 90 =	180
1977-1978	40	3	x 90 =	270
1978-1979	45	4	x 150 =	600
1979-1980	73	7	x 150 =	1050

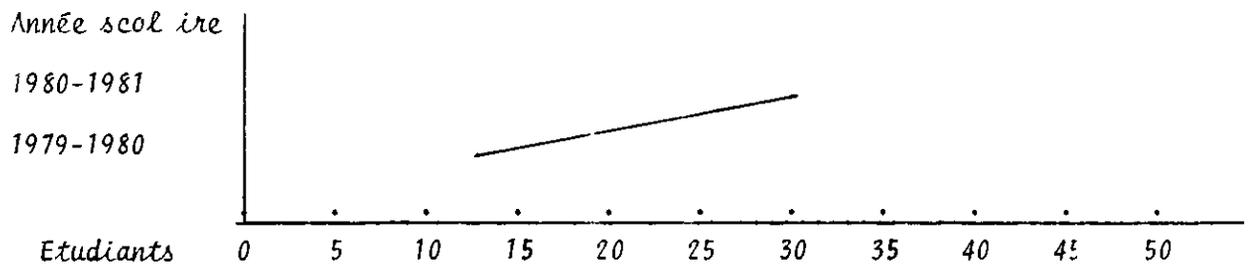
Synthèse de notre expérience auprès des bénéficiaires de Contrefort

TABEAU 4



Nombre d'heures/groupes engagées avec CAPAR

TABEAU 5



Nombre d'étudiants venant de CAPAR

### 1.2.0 Profil de la clientèle

Elle se compose de 94 étudiants adultes, déficients légers ou moyens en difficulté d'apprentissage. Cette clientèle est mixte et sa moyenne d'âge est d'environ 25 ans.

En provenance de toutes les régions du Québec, ces étudiants sont des résidents du Centre du Contrefort ou des travailleurs à CAPAR.

#### 1.2.1 Étudiants à temps partiel

En raison d'une fréquentation de 6 heures/semaine\*, 64 étudiants bénéficient de 150 heures de formation par année.

- \* a) 5 travailleurs de CAPAR reçoivent 3 heures/semaine de formation;
- b) parmi les 29 travailleurs de CAPAR inscrits à nos cours, 9 d'entre eux acquièrent leur formation sur les lieux du travail.

#### 1.2.2 Étudiants à temps plein

Satisfait des résultats concluants de la formation à temps partiel donnée jusqu'à maintenant, le Centre du Contrefort sollicite une aide accrue pour l'année scolaire 1980-81 afin d'être en mesure de placer, dans une

couple d'années, 25 de ses bénéficiaires en foyer de groupe. Le Service de l'éducation aux adultes organise donc un programme de formation à l'intention de ces derniers. Cette clientèle émane des groupes à temps partiel des années précédentes. Cinq (5) fois la semaine, ces étudiants bénéficient de 6 heures quotidiennes de formation. En juin prochain, chacun d'eux totalisera 200 jours ou 1200 heures de formation pour l'année scolaire.

#### 1.3.0 Objectifs généraux

- Créer un centre d'accueil et de référence pour assurer le développement de la dite clientèle vers une plus grande autonomie personnelle.
- Rendre accessible tous les services de formation aux handicapés mentaux.
- Créer un groupe de travail composé de plusieurs et différents intervenants, pour préparer l'adulte/étudiant à l'intégration et à une réinsertion sociale.
- Aider l'adulte-étudiant à quitter la vie stéréotypée d'institution qu'il fréquente depuis plusieurs années. (Particulier à Contrefort)

- Faciliter à l'étudiant adulte, la transition du milieu institutionnel au milieu de vie normal. (Particulier à Contrefort)

#### 1.4.0 Objectifs spécifiques

##### 1.4.1 Apparence physique, soins personnels, habiletés motrices (Particuliers aux étudiants de Contrefort)

- Prendre conscience des règles d'hygiène de base et essentielles puis les appliquer.
- Etre capable de se vêtir et prendre conscience de la relation: vêtements/degré de température et climat en général.
- Etre capable d'exercer une autonomie alimentaire, tant au choix du repas, que de l'achat des aliments.
- Rendre l'adulte handicapé capable de se servir des appareils ménagers.
- Développer ses capacités et aptitudes physiques.
- Amener l'adulte handicapé, en difficulté d'apprentissage, à un niveau acceptable d'habiletés motrices.

#### 1.4.2 Travail et autonomie financière

- Rendre le jeune adulte handicapé capable de gérer son budget. Lui faire acquérir une méthode simple et des habitudes saines d'administration de son budget et en fonction de ses besoins et ses priorités.
- Amener l'adulte-étudiant à prendre conscience des notions de valeurs d'argent.
- Amener l'adulte handicapé mental à prendre conscience de l'équilibre d'un budget personnel et de ses conséquences.
- Faire prendre conscience à l'adulte handicapé mental de l'importance du travail, dans le processus de son insertion sociale.
- Amener l'adulte-étudiant à prendre conscience de l'importance de son intégration sur le marché du travail, afin de lui permettre d'être plus dépendant de lui-même financièrement.

#### 1.4.3 Scolarisation

- Rendre l'adulte handicapé mental capable de communiquer avec les autres le plus clairement possible.

- Amener l'adulte handicapé à un minimum d'alphabétisation nécessaire, utile et pratique, afin de le rendre autonome.
- Amener l'adulte-étudiant à un certain degré de connaissances dans certaines matières: français, calcul et arts plastiques.
- Amener l'adulte handicapé à éveiller sa curiosité pour un développement culturel à son niveau.
- Amener l'adulte en difficulté d'apprentissage à maîtriser les opérations de base en mathématiques en vue de les appliquer dans des situations concrètes.

#### 1.4.4 Intégration en milieu non institutionnel

- Amener l'adulte handicapé en difficulté d'apprentissage à s'adapter socialement et affectivement.
- Prendre conscience de différents services tels que:
  - . Services de la ville
  - . Services des gouvernements
  - . Services d'associations
  - . Ressources du milieu
  - . Services communautaires

1.4.5 Soutien psychologique et affectif

- Assurer des services continus de la part des personnes-ressources impliquées.
- Assurer un encadrement sain et approprié afin de rendre l'adulte handicapé le plus autonome possible.

II - HANDICAPES VISUELS

En collaboration avec la Canne blanche d'Argenteuil, le Service d'éducation aux adultes, parmi ses activités socio-culturelles, réalise un programme d'alphabétisation en braille qui touche 7 demi-voyants et aveugles. Cela représente 73 heures/groupes engagées en 1980-81.

III - ASSOCIATION DES HANDICAPES D'ARGENTEUIL

Le Service d'éducation aux adultes soutient les activités de l'Association des Handicapés d'Argenteuil en mettant ses ressources en animation communautaire à la disposition de l'organisme.

#### IV - ANALPHABETES

En 1980-81, 180 heures /groupes sont engagées pour l'alphabétisation de 22 étudiants adultes.

#### V - ARGUMENTATION

##### 5.1.0 Loi no 71

Attendu qu'il est du devoir des commissions scolaires d'assurer aux adultes domiciliés dans leur territoire des services éducatifs et culturels et leur en assurer l'accès;

##### 5.2.0 Priorité du gouvernement

Attendu que le gouvernement s'est donné comme priorité, d'assurer aux handicapés les services adéquats;

##### 5.3.0 Clientèle défavorisée

Attendu que la clientèle de handicapés n'a jamais pu profiter de services éducatifs adaptés à ses besoins;

5.4.0 Loi no 9

Attendu qu'en raison de leur âge avancé, la très forte majorité des handicapés que nous desservons n'est pas avantagée par la loi no 9 (prolongement des services d'enseignement de 18 à 21 ans);

5.5.0 Recrutement provincial

Attendu qu'une grande proportion de notre clientèle est formée d'individus recrutés dans tous les coins du Québec;

5.6.0 1981: Année internationale des handicapés

Attendu que 1981 sera reconnue mondialement comme l'année des handicapés;

5.7.0 Budgets

Attendu que les budgets affectés au développement de programmes pour handicapés seront probablement coupés l'an prochain.

Conséquemment, nous croyons urgent que le Gouvernement du Québec fournisse davantage de ressources aux Commissions scolaires afin que celles-ci soient en mesure d'offrir des services de formation permanente plus étendus, plus variés et plus adéquats aux handicapés adultes de son territoire.

COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT  
SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES

APPROCHE NOVATRICE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION PROFESSIONNELLE TEMPS PLEIN

"OPERATEUR DE MACHINES A BOIS"

DANS UNE PRODUCTION EN SERIE

ANNEE SCOLAIRE 1980-81

### 1.0.0 Historique

Constatant depuis de nombreuses années la pénurie de travailleurs spécialisés dans l'opération de machines-outils servant à la production en série, les industries de transformation du bois de notre région ont exprimé, via le Centre d'Emploi du Canada, le désir de voir s'organiser un programme de formation d'opérateur de machines à bois.

### 2.0.0 Profil des industries

Sur le territoire de la Commission scolaire du Long-Sault, selon un relevé du Centre d'Emploi local, douze (12) petites et moyennes entreprises se spécialisent dans la transformation du bois pour la production de petites, moyennes et grandes séries d'objets. Cent-vingt-cinq (125) employés travaillent dans ce secteur d'activités.

### 3.0.0 Profil de la production

Le nombre d'industries qui fabriquent chaque classe de produits est indiqué entre parenthèses. Il est à noter que la même industrie peut être indiquée à plusieurs endroits.

- objets de décoration (1)
- meubles (4)
- menuiserie et ébénisterie de bateau (1)

- menuiserie générale en atelier (3)
- portes et fenêtres (3)
- armoires et comptoirs (2)
- palettes pour la manutention (2)
- caisses pour la manutention (1)
- escaliers (1)

#### 4.0.0 Analyse des activités et besoins des industries

La mise en oeuvre du programme de formation a débuté par une visite dans chaque industrie de la région afin de constituer une fiche de référence concernant les activités et les besoins de chacune d'elles.

Cette fiche contient tous les renseignements pertinents: le nom, l'adresse et le numéro de téléphone; le nom du responsable; le nombre d'employés; les produits fabriqués et la proportion de chacun d'eux dans la production totale; le mode de production; la machinerie et l'équipement utilisés; les besoins en formation: système métrique, dessin technique et lecture de plans, la technologie et la production; le nombre de stagiaires souhaités; la durée du stage.

#### 5.0.0 Objectif général

Donner une formation de base à des individus désireux de faire carrière dans la transformation du bois\*, en les rendant aptes à remplir les tâches suivantes:

- Régler et conduire en toute sécurité les machines-outils et les équipements industriels dans le cadre d'une production en série;
- Choisir et monter les outils appropriés pour ces machines;
- Faire l'entretien préventif minimal.

\* Cette transformation se limite aux bois solides, plaqués et agglomérés, dans les départements de débitage, d'usinage, de placage des stratifiés, de montage et de sablage.

#### 6.0.0 Profil de la clientèle

Elle se compose de quinze (15) adultes qui ont complété leur secondaire III ou l'équivalent depuis au moins deux (2) ans et désireux d'acquérir une spécialisation professionnelle afin de trouver ou retrouver une stabilité d'emploi.

7.0.0 Durée de la formation

La formation, de nature intensive, s'étend sur une période de 125 jours consécutifs, 6 heures par jour, au total 750 heures.

Elle s'accomplit en trois (3) étapes:

- 1<sup>o</sup> initiation: 10 semaines ou 300 heures;
- 2<sup>o</sup> stages en industrie: 12 semaines ou 360 heures;
- 3<sup>o</sup> évaluation: 3 semaines ou 90 heures.

8.0.0 Contenu spécifique à l'initiation

- mathématiques appliquées: 15 heures
- lecture de plans: 21 heures;
- organisation industrielle: 3 heures;
- code du travail: 3 heures;
- principes généraux de santé et sécurité au travail: 3 heures;
- technologie générale: 21 heures;
- technologie particulière à l'industrie régionale: 72 heures;
- atelier (chaînes de production de petites séries): 162 heures.

A l'étape d'initiation, nous utilisons, en les adaptant, les ressources d'une polyvalente.

### 9.0.0 Stages pratiques en industrie

L'industrie régionale de transformation du bois fait remarquer avec insistance qu'elle recherche des candidats qui ont une aisance et une habileté à régler et à conduire les machines-outils et les équipements industriels connexes, de même qu'à fonctionner dans une organisation industrielle conçue pour la production en série.

Par ailleurs, les meilleures mises en situation d'apprentissage, créées en institution de formation ne peuvent être que des réductions de la réalité.

Plus encore, l'institution de formation ne possède pas la somme d'expérience, de ressources humaines et matérielles que possède l'industrie de notre région.

En conséquence, plutôt que de prévoir un court stage de 2 à 3 semaines à la fin de la formation, nous avons opté pour une série de stages de formation en industrie. Par rapport à la coutume établie au Québec, cette approche relativement nouvelle, nous semble-t-il, présente plusieurs avantages:

- économie sur l'investissement en équipement spécialisé;
- multiplication des activités d'apprentissage en situation réelle;

- implication de l'industrie régionale dans un programme de formation dont elle en est un des bénéficiaires.

Chaque étudiant poursuit donc son apprentissage en industrie pendant 12 semaines ou 360 heures. Il fait un stage pratique de 3 semaines dans 4 industries différentes.

#### 10.0.0 Evaluation

- Evaluation des stages;
- formation pour corriger les lacunes des stages;
- révision et examen en mathématiques, lecture de plans et technologie
- examen pratique

#### 11.0.0 Conclusion

A la fin de cette expérience, nous serons en mesure d'évaluer la rentabilité de cette formule mixte entre la formation en industrie et la formation en institution.

Nous pouvons déjà affirmer que cette approche a permis d'identifier les besoins réels d'un groupe de 12 petites ou moyennes entreprises, spécialisées dans la transformation du bois, regroupant 125 employés. De plus, ce plan de formation correspond aux exigences du marché du travail local puisqu'il a été réalisé avec eux.

Nous croyons que cette formule, par son regroupement de connaissances dans un tronc commun et ses stages multiples, permettra une plus grande mobilité des travailleurs et travailleuses sur notre territoire; ils ne sont pas formés en fonction d'un seul poste de travail.

Nous croyons que ce plan de formation nous permettra d'assurer un suivi pédagogique, d'établir un système valable de reconnaissance des acquis et d'offrir des services d'aide aux contre-maîtres dans l'entreprise.

Nous croyons que cette collaboration entre l'entreprise privée et le milieu éducatif permettra l'établissement de régimes pédagogiques appropriés qui favoriseront l'éducation permanente de tous les travailleurs et travailleuses.

Nous croyons que les sommes investies pour la formation serviront véritablement à cette fin. Les entreprises ne pourront se servir de ce plan de formation pour employer des personnels à bon marché.

Enfin, nous croyons que cette formule permettrait d'éliminer des intervenants et simplifierait les relations industries-écoles.

Est-ce qu'un service régional se pourrait se permettre une telle approche?

ANNEXE III

COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT  
SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES

L'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISE

### L'enseignement individualisé

Le Service de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire du Long-Sault existe depuis l'année scolaire 1975- 1976. Pour répondre aux besoins de notre clientèle, nous avons opté pour l'enseignement individualisé en formation générale temps partiel. Le service ne pouvait pas inscrire assez d'étudiants dans un sigle donné pour débiter un cours. Le service a travaillé à fabriquer des outils pédagogiques pour l'enseignement individualisé.

Cet enseignement individualisé permet à la fois de rendre possible une volonté d'assouplir les règles administratives d'entrée et de sortie et à la fois d'opérationnaliser une philosophie de l'Éducation qui cherche à placer l'étudiant au coeur du processus d'apprentissage.

C'est en partant de cette constatation que des formateurs se préoccupent des façons d'apprendre que l'étudiant maîtrise ou qu'il devrait développer pour améliorer ses apprentissages. Les formateurs peuvent alors fournir divers moyens aux étudiants y compris leur assistance directe pour leur permettre de mieux se connaître et ainsi d'être plus efficace dans la poursuite de leurs objectifs d'apprentissage.

Nous utilisons ce terme quand nous voulons englober à la fois le mode d'organisation, entrées périodiques et sorties variables, ainsi que l'approche pédagogique, enseignement individualisé.

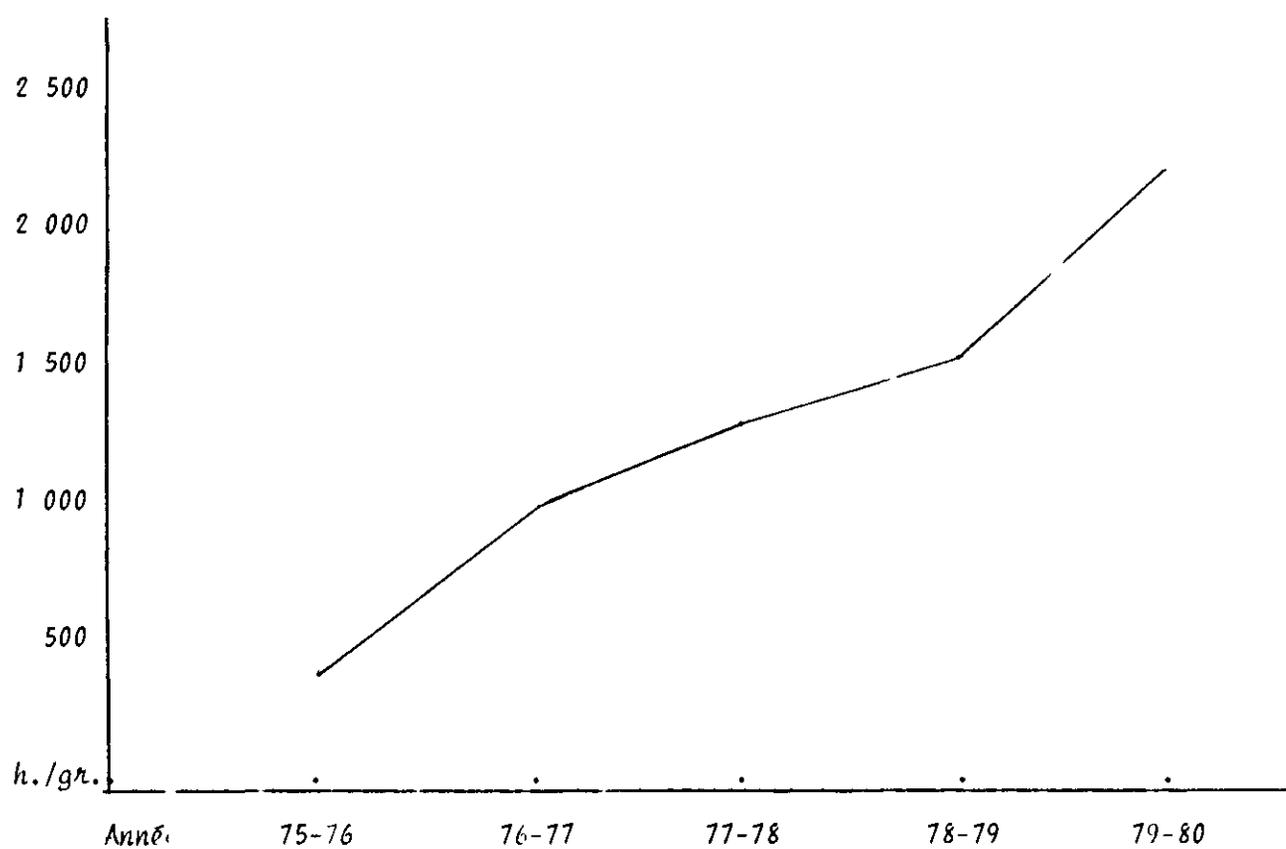
Plus spécifiquement, nous faisons référence alors à un système souple de stratégies et de matériel didactique qui se veulent adaptés aux façons d'apprendre de l'étudiant, système dans lequel l'étudiant peut exercer une responsabilité substantielle pour déterminer, planifier et réaliser son plan d'étude avec le soutien d'éducateurs, système qui s'efforce de respecter les différences entre étudiants, de même que leurs choix et besoins, système enfin où un intérêt est manifesté face à la totalité du développement de l'étudiant et où l'individu est d'abord mis en compétition avec lui-même.

Ce système d'enseignement nous a permis d'offrir un choix plus vaste de sigles de cours. Le nombre d'étudiants depuis lors n'a pas cessé d'augmenter. Les étudiants intégrés à ce système fonctionnent très bien, ils en parlent aux autres. C'est pourquoi le volume des heures groupes en formation générale à temps partiel s'est développé à une vitesse intéressante. Depuis 1975, l'augmentation est de 400%. Ce qui prouve qu'un service qui est près de sa population peut la rejoindre et répondre à ses besoins.

Je crois que le tableau suivant prouve la nécessité de maintenir le service de l'Education aux adultes près de sa population.

*Formation générale à temps partiel*

1975-1976	435 h./gr.
1976-1977	1 005 h./gr.
1977-1978	1 352 h./gr.
1978-1979	1 548 h./gr.
1979-1980	2 232 h./gr.



COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT  
SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES

C. L. E. A.

COMITES LOCAUX D'EDUCATION AUX ADULTES

*Son influence sur le développement de  
la formation socio-culturelle*

ANNEE SCOLAIRE 1980-81

### Historique

Au moment de la création de notre Service d'éducation aux adultes, la formation socio-culturelle était surtout concentrée à Lachute dans le domaine des arts domestiques. L'objectif de l'époque était d'étendre nos services à la grandeur de notre territoire et de trouver un mécanisme de prise en charge du milieu au niveau de l'utilisation, de la planification et de l'organisation de nos services. D'où l'organisation d'un comité de cinq (5) personnes représentant chacune une sous-région de notre territoire. La nature de la tâche à faire, l'ampleur du territoire, la volonté d'un développement local fit que l'on passa rapidement d'une personne à un comité et ce non seulement pour les sous-régions, mais plutôt pour chaque localité de notre territoire.

### Raisons d'être des C.L.E.A.

1. Décentraliser les services de l'éducation aux adultes - particulièrement de la formation socio-culturelle - dans les municipalités rurales de notre territoire.
2. Favoriser une certaine prise en charge du milieu au niveau du développement de l'éducation aux adultes.

Nature des C.L.E.A.

Les Comités Locaux d'Education aux adultes (C.L.E.A.) sont au nombre de neuf (9) et couvrent chaque localité rurale de notre territoire. Dépendant des régions, ils comptent de 3 à 6 personnes (environ 40 au total), tous bénévoles.

Dans leur milieu, leur rôle est le suivant:

1. Dépister les besoins du milieu en terme d'éducation aux adultes, surtout au niveau de l'éducation populaire.
2. Informer la population de leur milieu des possibilités offertes par les services d'éducation aux adultes dans son ensemble.
3. Animer la population de leur milieu dans le sens d'une éducation permanente
  - Compilation des suggestions
  - Analyse des suggestions compte tenu de l'évaluation faite des besoins
  - Synthèse des besoins (fixation des priorités)
  - Concrétisation des besoins
4. Promouvoir l'ensemble des services offerts à la population par l'éducation aux adultes et, particulièrement ceux qui devront être opérationnalisés dans leur milieu.

5. Créer des formules (au niveau du contenu et des modalités de fonctionnement) qui soient adaptées aux besoins du milieu.

#### Fonctionnement des C.L.E.A.

Chaque comité local d'éducation aux adultes se nomme un coordonnateur et un secrétaire qui siègent sur un comité régional (C.R.E.A.) où ils reçoivent l'information de base nécessaire à leur action dans le milieu et où se prennent les décisions concernant les orientations majeures.

Les réunions de chaque comité local varient de 5 à 10 par année.

Deux sessions de formation par année sont offertes aux membres de l'ensemble des C.L.E.A.. Ils disposent d'un budget d'opération qu'ils administrent de façon autonome.

#### Evolution depuis six (6) ans

Cf.: "Cahier des inventaires des activités éducatives des C.L.E.A. de 1975 à 1980"

Ils ont effectivement réussi à décentraliser nos services, d'une part; et favoriser, d'autre part, une certaine prise en charge du milieu au niveau du développement de l'éducation aux adultes.

**INVENTAIRE DES  
ACTIVITES EDUCATIVES  
DES CLEA  
DE 1975 - 1980**

L'objectif premier du présent document est de servir de cahier de bord au comité local d'Education aux Adultes d'une région donnée en l'aidant à situer l'évolution qui s'est réalisée dans sa localité depuis l'existence de sa formation ce qui, par le fait même, peut également aider à orienter l'avenir.

Ce cahier peut vous orienter à prendre vos décisions futures dans la mesure où il vous fournit la réponse aux questions suivantes:

- . Quels sont les cours à s'être donnés chez nous depuis le début?
- . Depuis combien de temps?
- . Quels sont les secteurs d'activités que nous avons touchés?
- . Quels sont les secteurs d'activités que nous n'avons jamais touchés?

et de là...

Que pourrions-nous faire pour les sessions à venir?

BILAN DE CE QUI S'EST FAIT  
DEPUIS 1975

DEPUIS LES DEBUTS DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## **Brownsturg**

### 1975-1976

Ballet-Jazz	2e semestre
Céramique	2e semestre
Ecologie	2e semestre
Int. aux art. plastiques	2e semestre

---

### 1976-1977

Couture décorative	1er semestre
Information édicale	1er semestre
Système métrique	1er semestre

---

### 1977-1978

Int. à l'art. québécois	2 groupes	2e semestre
-------------------------	-----------	-------------

---

### 1978-1979

Couture I	3 groupes	1er semestre
Information médicale		1er semestre
Macramé	2 groupes	1er semestre
Couture II		2e semestre
Horticulture		2e semestre
Macramé II		2e semestre

---

### 1979-1980

Al. et diététique		1er semestre
Couture décorative		1er semestre
Tissage		1er semestre
Couture décorative		2e semestre
Mécanique dépannage		2e semestre
Tissage		2e semestre

DEPUIS LES DEBUTS DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## **Calumet**

### 1975-1976

Aucun cours ne s'est donné cette année-là.

---

### 1976-1977

Alimentation et diététique	2e semestre
Préparation : la retraite	2e semestre

---

### 1977-1978

Alimentation et diététique II	1er semestre
Crochet	2e semestre

---

### 1978-1979

Crochet II	1er semestre
Loi & vie courante	1er semestre
Macramé I	2e semestre

---

### 1979-1980

Couture extensible	1er semestre
Macramé	2e semestre

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

# Carillon

1978-1979

Crochet

1er semestre

-----  
.  
.  
-----  
.  
.  
-----  
.  
.  
-----

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## **Grenville**

### 1975-1976

Crochet	1er semestre
Crochet	2e semestre
Décoration intérieure	2e semestre
Macramé	2e semestre

---

### 1976-1977

Al. et diététique	1er semestre
Information médicale	1er semestre
Psychologie de l'adolescent	1er semestre
Yoga	1er semestre
Alimentation et diététique	2e semestre
Int. Artisanat québécois	2e semestre

---

### 1977-1978

Int. artisanat québécois	1er semestre
Loi et vie courante	1er semestre
Préparation à la retraite	1er semestre
Système métrique	1er semestre
Charme et maintien (2 groupes)	2e semestre
Crochet	2e semestre

---

### 1978-1979

Charme et maintien	1er semestre
Couture I	1er semestre
Crochet I	1er semestre
Ballet-jazz	1er semestre
Couture II	2e semestre
Personnalité féminine	2e semestre

---

### 1979-1980

Buffet froid	1er semestre
Haute-lisse	1er semestre
Bricolage pratique	2e semestre
Conduite automobile	2e semestre
Crochet	2e semestre

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## Pointe-au-Chêne

### 1975-1976

Décoration intérieure	2 <sup>e</sup> semestre
-----------------------	-------------------------

---

### 1976-1977

Macramé	1 <sup>er</sup> semestre
Horticulture	2 <sup>e</sup> semestre

---

### 1977-1978

Charme et maintien	1 <sup>er</sup> semestre
Crochet	2 <sup>e</sup> semestre

---

### 1978-1979

Crochet II	1 <sup>er</sup> semestre
Al. et diététique I	2 <sup>e</sup> semestre

---

### 1979-1980

Loi et vie courante	1 <sup>er</sup> semestre
Information-impôt	2 <sup>e</sup> semestre
Relations humaines	2 <sup>e</sup> semestre

---

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## St-André

### 1975-1976

Vivre à deux (S.O.F.)	1er semestre
Décoration intérieure	2e semestre
Participation du citoyen face à son milieu	2e semestre
Charme et maintien	1er semestre

---

### 1976-1977

Information médicale	1er semestre
Peinture I	1er semestre
Psychologie de l'adolescent	1er semestre
Artisanat québécois	2e semestre
Peinture	2e semestre

---

### 1977-1978

Alimentation et diététique I	1er semestre
Mécanique cépannage	1er semestre
Peinture	1er semestre
Préparation à la retraite	1er semestre
Bricolage pratique	2e semestre
Information médicale	2e semestre
Artisanat québécois	2e semestre
Peinture	2e semestre

---

### 1978-1979

Alimentation et diététique I	1er semestre
Participation à un corps intermédiaire	1er semestre
Alimentation économique	2e semestre
Crochet	1er semestre
Gestion de ferme	2e semestre
Peinture I	2e semestre

---

### 1979-1980

Couture décorative	1er semestre
Dessin	1er semestre
Poterie I	1er semestre
Conditionnement physique	2e semestre
Poterie	2e semestre
Histoire locale et régionale	2e semestre
Couture décorative	2e semestre

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## St-Hermas

Aucun cours ne s'est donné en 1975-1976 et 1976-1977.

### 1977-1978

Artisanat québécois	1er semestre
Anglais	1er semestre
Système métrique	1er semestre
Couture décorative	2e semestre
Artisanat québécois (2 groupes)	2e semestre
Yoga	2e semestre
Système métrique	2e semestre

---

### 1978-1979

Artisanat québécois	1er semestre
Loi et vie courante	1er semestre
Yoga	1er semestre
Personnalité féminine	2e semestre
Poterie I	2e semestre

---

### 1979-1980

Alimentation et diététique	2e semestre
Information médicale	2e semestre
Développement de la personnalité	2e semestre

---

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A :

## ST-MICHEL

### 1975-1976

Aucun cours ne s'est donné cette année-là.

---

### 1976-1977

Artisanat québécois	1er semestre
Information médicale	2e semestre
Macramé I	2e semestre
Système métrique	2e semestre
Anglais	1er semestre

---

### 1977-1978

Couture I	1er semestre
Relations humaines	1er semestre
Horticulture	2e semestre
Artisanat québécois (2 groupes)	2e semestre

---

### 1978-1979

Couture II	1er semestre
Loi et vie courante	1er semestre
Tissage sur métier	1er semestre
Système métrique	1er semestre

---

### 1979-1980

Crochet	1er semestre
Yoga	2e semestre

---

DEPUIS LE DEBUT DES CLEAS  
VOICI LES COURS QUI SE SONT DONNES A:

## ST-PHILIPPE

### 1975-1976

Macramé	1er semestre
Yoga	1er semestre
Crochet	2e semestre

---

### 1976-1977

Artisanat québécois	1er semestre
Crochet	2e semestre

---

### 1977-1978

Alimentation et diététique I	1er semestre
Artisanat québécois	1er semestre
Yoga	1er semestre
Alimentation et diététique II	2e semestre
Artisanat québécois	2e semestre
Système métrique	2e semestre

---

### 1978-1979

Alimentation économique	1er semestre
Information médicale	1er semestre
Horticulture	2e semestre
Loi et vie courante	2e semestre

---

### 1979-1980

Tissage	1er semestre
Tissage	2e semestre
Crochet	2e semestre

---

Annexe IV C)

PRIORITES DES  
COMITES LOCAUX D'EDUCATION AUX ADULTES  
POUR 1980-81

Priorités 1980-81

BROWNSBURG	<i>Système international Femme vivante</i>
CALUMET	<i>Anglais Relations humaines Développement de la personnalité</i>
GRENVILLE	<i>Parents efficaces Conditionnement physique Histoire locale ou régionale</i>
PINE-HILL & ST-MICHEL	<i>Solfège Ecologie Histoire locale ou régionale</i>
POINTE-AU-CHENE	<i>Anglais Arts plastiques Conditionnement physique</i>
ST-ANDRE	<i>Système scolaire Québécois Sécurité en construction Couture dépannage Ballet-jazz</i>
ST-HERMAS	<i>Politique (3 à 5 rencontres) Economie</i>
ST-PHILIPPE	<i>Charme et maintien Femme vivante</i>

ANNEXE V

COMMISSION SCOLAIRE DU LONG-SAULT  
SERVICE DE L'EDUCATION AUX ADULTES

ANIMATION COMMUNAUTAIRE

ANNEE SCOLAIRE 1980-81

Notre plan d'intervention en animation

En un peu plus de deux (2) ans d'animation, nous sommes intervenus auprès de clientèles et de groupes aussi variés que:

- des garderies
- un club coopératif de consommation
- un colloque socio-économique
- une association de marchands
- une association de locataires (H.L.M.)
- des réfugiés indo-chinois
- des artisans
- des groupes de femmes
- des groupes de citoyens du 3e âge
- des handicapés

dans des projets aussi divers que:

- la mise sur pied de garderies
- la mise sur pied d'un club coopératif
- le regroupement de femmes seules
- l'organisation de soirées sur la condition féminine
- des enquêtes
- animation de journées d'études
- animation d'un colloque
- animation de sessions de formation

- le regroupement des artisans de la région
- la formation de groupes d'âge d'or
- la préparation et la réalisation d'un vidéo
- la préparation de chroniques de consommation

Nos critères d'intervention en animation sont les suivants:

1. que le groupe soit un groupe d'action de préférence à un groupe qui dispense des services communautaires;
2. que le groupe soit désireux de se prendre en charge;
3. que le groupe offre des possibilités d'auto-financement;
4. que le groupe vise le développement économique de la région;
5. que le groupe soit moins organisé socialement (type de clientèle qui a de la difficulté à s'organiser);
6. que le groupe ait de la difficulté à s'organiser techniquement;
7. que le groupe soit défavorisé économiquement et/ou socialement;
8. que le groupe ait des activités à caractère éducatif;
9. que le groupe ait un fonctionnement démocratique;
10. que le projet soit susceptible de créer des modèles d'organisation dans la région;

11. que le projet respecte les possibilités de notre service d'éducation aux adultes, (exemple: l'investissement en temps que cela occasionne);
12. que le projet soit conforme aux priorités de la Direction générale de l'éducation aux adultes.

#### Réflexions autour de notre pratique en animation

Nos commentaires globaux sur la situation actuelle de notre intervention en animation communautaire sont les suivants:

- L'animation communautaire est, dans notre commission scolaire, à un niveau primaire. (Tous les dossiers actifs sont au stade du démarrage.)
- Nos interventions sont surtout en milieu urbain.
- Une difficulté propre à tous les projets en cours: les techniques de travail en groupe. Il n'y a pas d'habitude de prise dans le milieu à travailler en groupe d'où la nécessité d'outiller les gens dans ce sens.
- Nous sommes à l'étape de démontrer ce qu'est l'animation communautaire, de prouver que cela peut être rentable socialement.

- Compte tenu des critères mentionnés auparavant, là où l'on intervient le plus, c'est premièrement auprès des groupes désireux de se prendre en charge, deuxièmement, dans le sens de projets susceptibles de créer un modèle d'organisation dans la région.

Nos priorités d'intervention en 1980-81

A partir des dossiers actifs et des besoins que nous avons décelés, nous croyons que les secteurs suivants devraient être l'objet de notre intervention pour l'an prochain:

A) Milieu rural (relève agricole):

Le dossier nécessiterait une étude de besoins du milieu pour vérifier la nature de l'animation qu'il y aurait à faire.

B) Développement économique:

Ce dossier nécessiterait, quant à nous, un projet qui aurait un impact sur le développement économique. Compte tenu des discussions déjà amorcées sur le sujet, un projet concernant les artisans de la région pourrait être l'expérience pilote.

C) Les handicapés:

Un support à l'association locale nouvellement créée est à prévoir.

D) Les réfugiés:

Une forme de suivi est à prévoir que ce soit dans le sens de l'animation communautaire et/ou de l'éducation populaire pour ceux qui quitteront après leurs 30 semaines de COFI.

E) Consolidation des actions déjà entreprises

- comptoir alimentaire
- les garderies (Grenville et Lachute)
- comité de la Bonn' Entente (Lachute)
- mouvement de la condition féminine d'Argenteuil
- les comités locaux d'éducation aux adultes
- regroupement des familles mono-parentales

F) Regroupement des travailleurs:

Support à l'action communautaire.

G) Condition féminine:

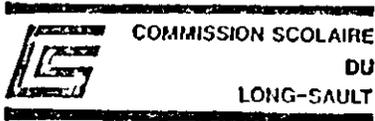
Susciter un réseau de communications entre les différents groupements de femmes et développer des moyens d'action nous permettant de rejoindre les femmes isolées (femmes au foyer avec enfants, femmes de cultivateurs, femmes/chefs de famille, etc.).

H) Formation des groupes:

Travail d'élaboration d'une formation sur mesure adaptée aux besoins du groupe.

RESOLUTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

RCC-1697 MEMOIRE A LA COMMISSION D'ETUDE  
SUR LA FORMATION DES ADULTES



COMMISSION SCOLAIRE  
DU  
LONG-SAULT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
OU  
COPIE DE RESOLUTION

CONSEIL DES COMMISSAIRES  
SEANCE REGULIERE

PROCES-VERBAL de la séance régulière du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Long-Sault tenue le jeudi, 11 décembre 1980, à 20 heures, à l'école Saint-Martin, Grenville.

PRESENCES: Mesdames et Messieurs

A. Marcel Gionet, président  
Aline Paquette, vice-présidente  
\* Rolland Brunet, commissaire  
Jocelyn Corbeil, commissaire  
Bernard Deschamps, commissaire  
Monique Drouin, commissaire  
Robert Duhamel, représentant des parents (secondaire)  
Lisette Duncan, représentante des parents (primaire)  
Marcel Saint-Jacques, commissaire  
Jean-Lomer Sauvé, commissaire  
Royal Sauvé, commissaire  
Guy Urbain, commissaire

formant le quorum du Conseil des commissaires.

Messieurs Fernand Lépine, Conrad-H. Legault, Jacques G. Desjardins et Ghislain Levert sont aussi présents.

... RCC-1697 MEMOIRE A LA COMMISSION D'ETUDE SUR LA  
FORMATION DES ADULTES

ATTENDU QUE les adultes du territoire de la Commission scolaire du Long-Sault ont déjà été desservis par un Service de l'éducation des adultes régionalisé.

ATTENDU QUE, depuis le 1er juillet 1975, la Commission scolaire du Long-Sault a l'autorisation d'organiser et de dispenser ce service à la population adulte de son territoire.

ATTENDU QUE les membres du Conseil scolaire sont en mesure d'évaluer et de comparer les résultats obtenus.

ATTENDU QUE la Loi 71 (chapitre 80 des lois 1979) confie à la commission scolaire la responsabilité de s'assurer que les écoles dispensent aux adultes domiciliés dans son territoire des services éducatifs et culturels et de leur en favoriser l'accès.

Il est PROPOSE par Monsieur le commissaire Jocelyn Corbeil et RESOLU QUE la Commission scolaire du Long-Sault présente un mémoire à la commission d'étude sur la formation des adultes pour présenter son point de vue sur la régionalisation des services d'éducation des adultes et pour inciter les commissaires de la commission d'étude à faire des recommandations qui permettront à la Commission scolaire du Long-Sault de jouer son rôle d'interlocuteur privilégié auprès de la population adulte de son territoire.

QUE le directeur des services de l'éducation des adultes soit mandaté pour donner suite à la présente résolution.

VRAIE COPIE CONFORME  
Lachute, 1980.12.16

ADOPTÉE

GHISLAIN LEVERT  
secrétaire général

cc: Monsieur Marcel Meunier